

53

INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

APPEL À PROJETS PAYS DE LA LOIRE

Jusqu'à

40% ou 1 M€

en subvention



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande entreprise,
Coopérative



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 10 à 40% des dépenses
éligibles



PÉRIODE

À partir de Janvier 2021

QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets vise à soutenir les **projets d'investissements** des entreprises agroalimentaires (conditionnement et/ou transformation de produits agricoles) en Région Pays de la Loire.

Les budgets d'investissements soutenus à 36 mois maximum, **de 100 K€ à 10 M€**, comprendront :

- ↳ Les acquisitions de **matériels et équipements neufs**
- ↳ Les acquisitions de logiciels et de savoir-faire en lien avec la production
- ↳ Les frais connexes aux investissements matériels.

Les projets seront **notés et classés selon des critères stricts** (taille de l'entreprise, matières premières et produits finis, approvisionnement de qualité et de proximité, amélioration des performances environnementales et sociales, maintien et/ou création d'emploi).

Une attention toute particulière est portée sur les projets structurants, les efforts en terme de développement durable, de qualité, d'innovation ou d'ouverture de nouveaux marchés.

QUELS SOUTIENS ?

Les porteurs de projets retenus pourront prétendre à une aide publique significative :

- ↳ sous forme de **subvention jusqu'à 1 M€**
- ↳ pouvant représenter **de 10 à 40%** du montant des budgets d'investissements éligibles à 36 mois.

⚠ La qualité du dossier, son suivi, l'anticipation des cumuls avec d'autres dispositifs sont des facteurs de réussite importants pour l'entreprise.



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS



18ANS

D'expérience

110M€

D'aides publiques
obtenues en 2020

4

Implantations
en France

52

Collaborateurs